



CHRONIQUE PRISON – JUSTICE

MARS 2016

1ier mars – Au BURUNDI, dans le secret des geôles. Depuis les manifestations contre Pierre NKURUNZIZA des centaines de personnes ont été enfermées, parfois torturées.

A HAMBOURG, des réfugiés contre la forteresse Europe. Plus de 1600 migrants, venus de plusieurs pays européens ont tenu leur première conférence internationale.

Les Suisses ont largement rejeté une initiative des populistes de l'Union démocratique du centre (UDC) qui voulaient « le renvoi effectif des étrangers criminels ». 59% des votants n'ont pas approuvé ce texte.

Un couple mis en examen pour le meurtre d'une quinquagénaire sous curatelle. Elle avait été séquestrée et torturée durant deux mois. Selon le parquet il pourrait s'agir « d'une vengeance à la suite d'un différend familial ».

Le film, enquête sur une série de crimes pédophiles au sein de l'église catholique « SPOTLIGHT » oscar du meilleur film !

2 mars – Grèce au bord du chaos : réfugiés. Le gouvernement grec estime entre 50.000 et 70.000 migrants risquaient d'être bloqués en Grèce en mars si la situation persiste.

A CALAIS, la police française a commencé, sous haute tension, le démantèlement de la partie sud du bidonville.

Prêtres pédophiles : l'église australienne reconnaît avoir commis d'«énormes erreurs». L'ex archevêque de SIDNEY est entendu pendant trois jours par une commission d'enquête.

Un meurtrier islamique pendu au PKISTAN. Il avait été condamné à mort pour avoir assassiné en 2011 le gouverneur du PENDJAB.

Ce que savait la police belge sur les frères ABDESLAM. Les enquêteurs belges auraient négligé plusieurs renseignements avant les attentats du 13 novembre à PARIS.

Drogues : l'ONU prône la fin du tout répressif. « En France il y a 150.000 interpellations de simples usagers par an, parmi ces derniers seulement 1500 vont en prison » d'après Bernard LEROY ancien magistrat.

REDOIN FAÏD, médiatique braqueur « repent », retrouve les assises. Le procès du meurtre en 2010 d'Amélie FOUQUET, policière municipale, s'ouvre mardi. REDOINE FAÏD reste le potentiel cerveau de la terrible équipée même s'il ne faisait pas partie du commando. Il s'était évadé de la prison de SEQUEDIN après prise d'otages et utilisation d'explosifs en 2013.

La commission européenne contre le racisme et l'intolérance (organe du Conseil de

l'Europe) s'inquiète de la montée du « discours de haine » en France « les roms en particulier sont une cible récurrente ».

3 mars – Libération en Espagne, d'Arnaldo OTEGI figure de l'ETA. Le retour à la vie politique de ce militant basque, partisan de la fin de la lutte armée, fait polémique. Il défend l'indépendance du pays basque et la libération de 400 prisonniers ETARRAS.

Une bijouterie dévalisée place VENDÔME.

En Corse le gratin du crime organisé mis hors d'état de nuire. « C'est toute la génération des 40-60 ans qui a disparu du terrain, c'est une première » dit un magistrat. Seul le gang du petit bar est en liberté sans doute sous surveillance rapprochée.

L'islamisme radical dans les prisons françaises. Documentaire « les prophètes de l'ombre » de Jean Charles DORIA sur France 3. L'enquête a eu lieu à Fleury-Mérogis plus grande prison d'Europe avec 4000 détenus. La directrice Nadine PIQUET reconnaît « qu'on ne peut pas empêcher le prosélytisme ».



4 mars – Les adolescentes françaises qui rêvent de « tuer pour Allah ». Sur 84 mineurs français présents en Syrie les services du renseignement comptent aujourd'hui 51 jeunes filles. Seules trois femmes de retour de Syrie sont incarcérées en France.

Les fumeurs de « zatla » surpeuplent les prisons tunisiennes. 28% des 26000 détenus sont poursuivis ou condamnés pour « détention ou consommation de stupéfiants ».

Aux Assises de PARIS, REDOINE FAÏD rejoue le film de sa vie. Il assure ne rien avoir à faire avec le braquage qui a coûté la vie à une policière. Il avait été libéré en conditionnelle après 11 ans de prison pour l'attaque d'un fourgon blindé.

Terrorisme : la cinglante réponse des sciences humaines à Manuel VALLS. Un rapport synthétisant les travaux en cours sur la radicalisation vient réaffirmer la nécessité de « comprendre » la menace pour s'en protéger.

Jean Louis DEBRE, le réformateur inattendu. Accueilli en 2007 avec scepticisme, il quitte vendredi la présidence du Conseil Constitutionnel sous les éloges. 1^{ier} mars 2010 entrée en vigueur de la question prioritaire de constitutionnalité (QCP) 536 ont été

rendues notamment à propos de la présence de l'avocat dès la première heure de garde à vue.

5 mars – La réforme pénale renforce les pouvoirs des procureurs. A l'issue de la première lecture l'Assemblée nationale a durci le projet de loi de réforme pénale. Le texte accentue le rôle du parquet dans la direction des enquêtes pénales. Les députés ont voté l'instauration d'une perpétuité incompressible pour terrorisme.

Christophe NAUDIN placé en détention en République dominicaine. Le Français accusé d'avoir organisé l'évasion des pilotes d'« Air Cocaine » a été extradé en République dominicaine.

Les violences entre bandes devant les collègues inquiètent la justice. Le procureur de PARIS demande à la police de renforcer les contrôles.

7 mars – Une enquête pour « non dénonciation de crime » vise le cardinal BARBARIN. Le prêtre Bernard PREYNAT a été mis en examen pour des agressions sexuelles sur des jeunes scouts lyonnais entre 1986 et 1991.

Plus de 1,2 Million de demandes d'asile ont été déposées dans l'Union Européenne en 2015.

Au BRESIL, LULA rattrapé par le scandale PETROBRAS. L'ancien président dénonce la convocation et les perquisitions spectaculaires dont il a fait l'objet vendredi.

Tension autour de contrôle du renseignement. La DGSI dénonce le « zèle » de la nouvelle commission de contrôle qui freinerait ses demandes de surveillance.

8 mars – Débat sur le droit des femmes battues à se défendre. La députée Valérie BOYER déposera le 8 mars une proposition de loi instituant une atténuation de la responsabilité pénale. Chaque année plus d'une centaine de femmes sont tuées par leur conjoint, 230.000 femmes âgées de 18 à 75 ans subissent des violences graves physiques ou sexuelles.

Le Conseil français du culte musulman veut ouvrir les institutions musulmanes aux femmes. L'institution devait diffuser le 8 mars un texte affirmant l'égalité de l'homme et de la femme aux yeux de l'islam.

Le « dentiste boucher » de Château-Chinon face à ses victimes. Il est jugé pour avoir mutilé plus d'une centaine de patients entre 2008 et 2012.

MARSEILLE tourne la page des « bars américains ». Après la fermeture de dix bars à hôtesses par la justice, la ville espère transformer le quartier de l'Opéra.

9 mars – A LILLE, les avocats combattent la justice au rabais. Jean-Jacques URVOAS rouvre le dialogue sur l'aide juridictionnelle, un mécanisme à bout de souffle. « Les tarifs de l'aide juridictionnelle ne permettent pas aux avocats de rentrer dans leurs frais » selon Vincent POTIE – bâtonnier de LILLE. La seule façon d'être bénéficiaire est de faire de l'abattage. Un procès en correctionnelle remboursé 200 euros en aide juridictionnelle est payé entre 1000 et 3000 euros en libéral.

Enquête préliminaire pour « apologie de terrorisme » contre Jean Marc ROUILLAN, cofondateur d'Action Directe, qui a qualifié les auteurs des attentats du 13 novembre de « courageux ».

Décès du Père Michel JAUEN, fondateur de l'association AJD Bel Espoir, il a utilisé comme outil de prévention de la délinquance des jeunes la vie en mer.

10 mars – Le nombre de détenus repart à la hausse. Les mesures d'aménagement de peine défendues par Christiane TAUBIRA n'ont pas eu l'effet escompté. 1200 détenus dorment sur un matelas à même le sol soit 90% de plus en 4 ans. Au 1^{er} février, 67362 détenus pour 58787 places opérationnelles. Il y a selon Pierre Victor TOURNIER 13825 détenus en surnombre si on exclut les places inoccupées dans les établissements pour mineurs, les quartiers femmes et les centres pour longues peines. Le nombre de prévenus détenus a bondi de 9,4% en un an. Les mesures d'aménagement de peine ont chuté de 9% dans le même temps. « Nos prisons sont pleines, mais vides de sens » d'après Jean-Jacques URVOAS. 12000 nouvelles places de prison seraient à construire. Libération sous contrainte et contrainte pénale sont très peu utilisées par les juges.

La contrôleur générale des lieux de privation de liberté, Adeline HAZAN, dénonce les conséquences néfastes de la surpopulation. « Les droits fondamentaux sont sacrifiés, trop souvent, au nom de la sécurité, ou limités en raison du manque d'effectifs et de la surpopulation ». Elle a décidé de mettre en place un outil permettant d'évaluer la mise en œuvre de ses recommandations.

Deux faux réfugiés interpellés en Autriche étaient en contact avec les organisateurs du 13 novembre.

11 mars – Attentats : une plainte vise les défaillances belges. La famille d'une victime dépose un recours devant la Cour Européenne des Droits de l'Homme. Un rapport officiel belge reconnaît des lacunes. En juillet 2014 une policière a reçu un appel d'un informateur voulant alerter sur les projets des frères ABDESLAM.

12 mars – Doublement des délais de prescription. Les députés ont bouleversé à l'unanimité ce fondement de la justice pénale au nom de la défense des victimes. La justice pourra se saisir ou être saisie d'un crime vingt ans après les faits, d'un délit six ans après sa commission (contre 10 et 3 ans aujourd'hui). La Présidente du Syndicat de la magistrature Clarisse TARON réagit « on est une nouvelle fois en train de faire tomber sans réflexion des fondements de notre droit pénal ».

13 mars – Pédophilie : l'église de France mise en cause. Le prêtre aurait pu faire des dizaines de victimes. Une enquête est ouverte pour « non dénonciation ». Des victimes mettent en cause le cardinal BARBARIN et son entourage.

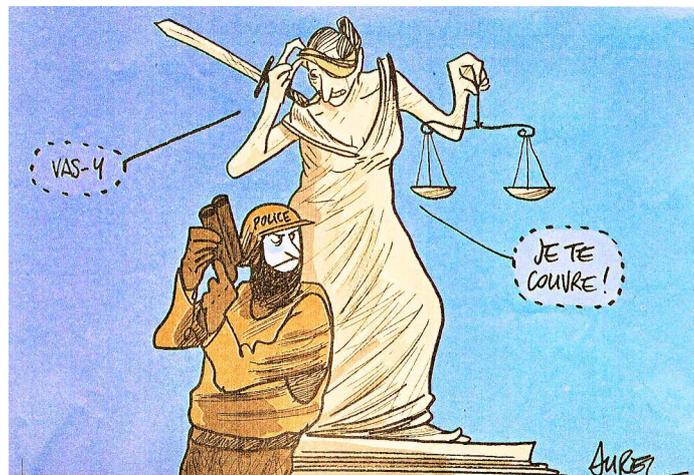
Damien CARÊME, le « héros » des migrants. Malgré le refus de l'Etat, cet élu a ouvert un camp dans sa commune de Grande-Synthe.

Deux mineurs mis en examen après avoir menacé sur Internet de commettre un attentat.

15 mars – La Côte d’Ivoire devient à son tour la cible du terrorisme islamique dans la station balnéaire de GRAND-BASSAM.

URVOAS songe à dépénaliser les délits routiers. Une contravention serait infligée pour les faits les moins graves. TAUBIRA avait échoué à introduire cette mesure. Il a visité la prison de Fleury-Mérogis 2542 places pour 4350 personnes détenues. Il souhaite obtenir une rallonge budgétaire pour 2016.

Le risque d’impunité des forces de l’ordre dénoncé. L’action des chrétiens pour l’abolition de la torture (ACAT) s’est penchée sur 89 cas de blessures graves et de décès. Sur ces 89 cas « seuls 7 ont donné lieu à condamnations faibles au regard des faits reprochés ».



Un nouvel attentat suicide frappe ANKARA. Attribuée au PKK kurde, l’explosion a tué au moins 37 personnes.

16 mars – « Faire la vérité » une priorité pour l’église alors que des plaintes pour non dénonciation d’atteintes sexuelles sur mineurs ont été déposées contre le cardinal BARBARIN.

A PARIS, le 16^{ième} s’insurge contre un « futur SANGATTE ». En lisière du Bois de Boulogne, la Mairie a autorisé un centre d’hébergement pour sans-abris.

Disparition : Michel JAOUEN prêtre et figure de la réinsertion des jeunes. 1954 il devient aumônier des mineurs à la prison de FRESNES. « La prison est une véritable école du crime » « Les Amis du Jeudi-Dimanche » organise des sorties en bateau, grâce aux dons l’Association achète une flottille. « Démerdez-vous pour être heureux car les autres ont besoin de votre bonheur ».

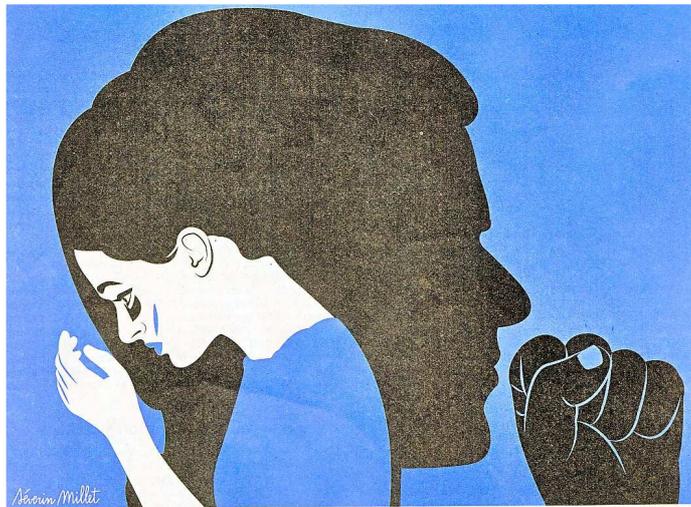
17 mars – Le cardinal BARBARIN tente de se justifier. Accusé de passivité par des victimes, l’archevêque de LYON dit ne pas avoir été préparé à gérer des cas anciens. Des anciens scouts de la paroisse de Sainte-Foy-lès-Lyon s’étonnent qu’il ait laissé en poste le père Bernard après leur alerte en 2014. Un haut fonctionnaire au Ministère de l’Intérieur affirme avoir lui aussi été victime d’un prêtre du diocèse à l’âge de 16 ans puis à 19 ans.

En 2015 27 radiations dans l’Education Nationale pour des cas de pédophilie ou de

pédopornographie.

Attentats de PARIS : fusillade à BRUXELLES lors d'une perquisition. Pendant l'assaut un homme a été abattu mais il ne s'agit pas de Salah ABDESLAM toujours en fuite.

Violences conjugales : portrait-robot de la victime. Les femmes plus jeunes et les plus diplômées que leur conjoint sont davantage touchées. En 2014 118 femmes et 24 hommes étaient tués par leur conjoint. Mais hommes et femmes ne sont pas confrontés à la même chose. Facteur de risque important, le handicap. Seul 10% des victimes portent plainte. Les victimes de violences conjugales se comptent par centaines de milliers.



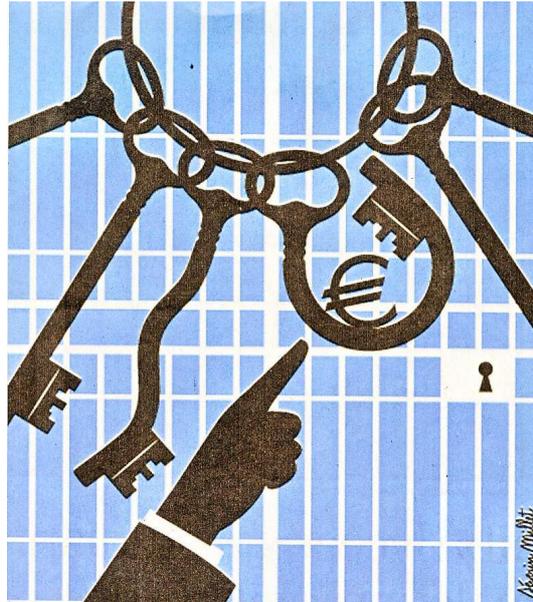
18 mars – Un caïd marseillais indemnisé pour détention provisoire abusive. Pour éviter une condamnation de la Cour Européenne des Droits de l'Homme l'Etat va payer 7200 euros à un prévenu incarcéré depuis plus de 5 ans sans procès.

La radicalisation gagne du terrain. L'Ile de France, le Nord, les Alpes Maritimes sont en tête des signalements.

Quatre personnes interpellées à PARIS dans le cadre d'une enquête pour « projet d'actions violentes ».

Dans le Loiret, cellule de suivi et sensibilisation contre la radicalisation mise en place à la préfecture. Une association est conventionnée pour faire de l'accompagnement social auprès des familles concernées.

19 mars – La paix sociale chez les gardiens de prison achetée au prix fort. La Cour des Comptes dans un rapport confidentiel a sommé la chancellerie de s'expliquer sur le système opaque de primes aux syndicats pénitentiaires. Un protocole signé en 2005 par Dominique PERBEN n'a jamais pu être remis en cause. 226 agents bénéficient d'une décharge syndicale de 40%, dans les faits ils n'effectuent aucune journée de travail dans leur poste.



Nouveau meurtre par balles à MARSEILLE, un homme de 35 ans tué probablement dans un règlement de comptes.

Le Sénat entere la déchéance de nationalité en adoptant une version différente de l'article 2 du projet de réforme constitutionnelle.

Michel AUBIER face à ses mensonges. Le Sénat se saisit du cas de ce pneumologue payé par TOTAL, qui minimise les risques du diesel. Il avait prétendu « n'avoir aucun lien d'intérêt avec les acteurs économiques ».

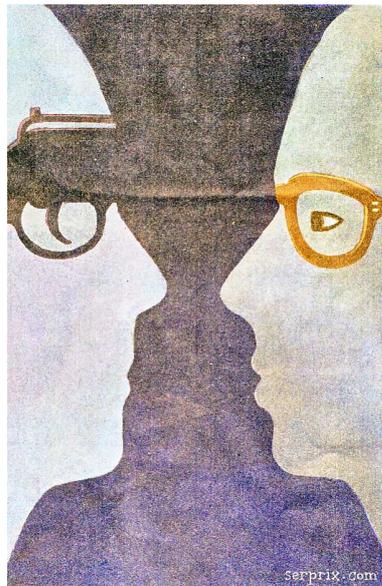
20 mars – Comment Salah ABDESLAM a été débusqué. La France va demander l'extradition du dixième terroriste du 13 novembre, interpellé vendredi à BRUXELLES. Son frère Brahim, qui s'était fait exploser le 13 novembre sous la véranda du comptoir VOLTAIRE à PARIS, avait été inhumé la veille dans un cimetière de BRUXELLES. L'homme tué le mardi 15 mars en protégeant la fuite d'ABDESLAM est un Algérien Mohamed BELKAID le logisticien des attentats de PARIS.



CALAIS : l'incendie du centre juridique un acte criminel. Selon le bâtonnier de LILLE Vincent POTIE l'incendie du bâtiment situé dans la « jungle » est un acte criminel.

Migrants : le pacte controversé de l'Union Européenne avec la TURQUIE. Pour un Syrien renvoyé en TURQUIE, un autre Syrien sera accueilli en EUROPE.

22 mars – Salah ABDESLAM, pivot de la logistique des attentats. Il a affirmé qu'il devait « se faire exploser au Stade de France » ; les policiers pensaient plutôt qu'il préparait un attentat dans le 18^{ième} arrondissement. Il est soupçonné d'avoir accueilli les terroristes en Europe et a eu, selon les enquêteurs, « un rôle central » dans la préparation logistique des attentats. Maître Sven MARY, le combatif avocat du terroriste en Belgique, est un familier du procès de rupture et déplaire ne lui a jamais déplu.



Hugues LAGRANGE, sociologue, constate qu'il n'y a pas de communauté homogène chez les Français issus des migrations musulmanes, mais deux jeunesse, l'une ayant rejoint l'élite, l'autre en échec. Comment réduire cette fracture ? Il faut favoriser la désagrégation sociale, mener une politique de l'emploi active pour l'emploi des moins éduqués, accueillir la diversité, dénoncer l'imposture en redonnant à la religion son rôle, conjurer la violence.

23 mars – BRUXELLES frappée par le terrorisme. Série d'explosions à l'aéroport de ZAVENTEN et dans une station de métro. Les attaques interviennent quatre jours après l'arrestation de Salah ABDSELAM.

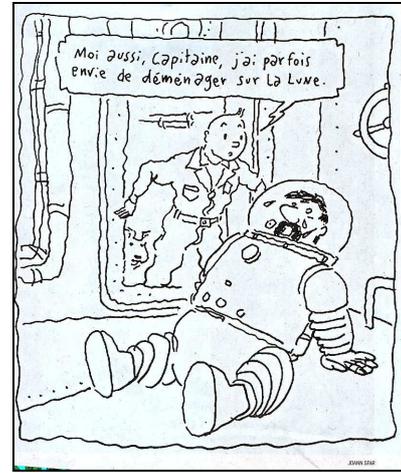
Quatre suspects des attentats de PARIS en cavale : Najam LAACHRAOUI aurait joué un rôle-clé dans les attentats. Mohamed ABRINI était à bord d'une des voitures qui convoyait les 10 kamikazes vers PARIS. Les frères EL BAKRAOUI auraient loué des planques pour les terroristes.

VALLS enrôle les musulmans contre la radicalisation. Les cellules de lutte contre la radicalisation mises en place par les préfetures intégreront un référent religieux, un imam le plus souvent.

La réforme du Conseil Supérieur de la Magistrature est sur les rails. L'exécutif sera lié par l'avis formulé par le CSM pour la nomination des magistrats du parquet. Le pouvoir disciplinaire sur les magistrats du parquet relève du CSM, comme pour les

magistrats du siège.

24 mars – L'EUROPE face au défi terroriste. 31 morts et 250 blessés dans les deux attaques. Des proches d'ABDESLAM principaux suspects des attentats de BRUXELLES.



Trafic d'influence : SARKOZY menacé d'un procès. La Cour de Cassation a validé la quasi intégralité des écoutes téléphoniques dans l'affaire AZIBERT. Les écoutes suggèrent que SARKOZY aurait sollicité un haut magistrat pour influencer sur une décision de la Cour de Cassation le concernant.

La BOSNIE attend le jugement du tribunal de LA HAYE contre KARADZIC. Il encourt la perpétuité pour génocide après les massacres commis pendant la guerre notamment à SREBRENICA.

25 mars – Les attentats du 22 mars à BRUXELLES et du 13 novembre à PARIS ont été réalisés par une même cellule franco-belge.

ABAAOUD confiait avant de mourir dans l'assaut du raid à Saint-Denis que 90 terroristes avaient rejoint l'EUROPE avec les migrants à l'automne 2015.



Débat sur « la perpétuité réelle ». La droite réclame qu'un terroriste condamné ne

puisse être libéré. La sanction la plus sévère aujourd'hui est la perpétuité assortie d'une période de sûreté de 30 ans. La Cour Européenne des Droits de l'Homme est claire : toute peine de réclusion doit comporter un espoir de sortie.

Quatre candidats au voyage en Syrie condamnés à la prison (3 à 5 ans).

Pédophilie : le désir des adultes en accusation. Parents ou médecins n'entendent souvent pas les alertes des enfants.

PRISONS : URVOAS tempore sur la mauvaise gestion du personnel. Dans sa réponse au rapport accusateur de la Cour des Comptes, le ministre revendique « le temps nécessaire au dialogue social ». L'urgence est d'éviter un nouveau blocage social après l'accord signé en décembre 2015 entre la chancellerie et les organisations syndicales pour mettre un terme à un mouvement national de protestation.

26 mars – Révélations en cascade sur les failles des enquêteurs Belges. Les ministres Belges de l'intérieur et de la justice ont présenté leur démission refusée après les multiples ratés de la lutte antiterroriste. Un Français, condamné par contumace en Belgique a été interpellé, jeudi à ARGENTEUIL. Des explosifs ont été saisis.

KARADZIC, 40 ans de prison pour génocide à SREBRENICA et son rôle dans le conflit de 1992 à 1995.

27 mars – Aux racines du djihadisme belge. La Belgique déchirée entre Wallons et Flamands a laissé se créer un véritable « apartheid » chez les jeunes issus de l'immigration. Dans les quartiers les plus pauvres de BRUXELLES le chômage des jeunes s'élève à 60% et nourrit la dérive vers la délinquance et le radicalisme.

La cellule responsable des attentats franco-belges est « en voie d'être anéantie » assure François HOLLANDE même si plusieurs individus sont toujours en cavale.

Les centrales nucléaires belges restent des cibles potentielles.

Le numéro 2 de l'Etat islamique tué lors d'un raid en Syrie.

Hind FRAIHI, journaliste belgo-marocain auteur du livre « En immersion à MOLENBEEK. L'enquête qui aurait dû nous alerter ! », la commune est devenue une enclave salafiste et djihadiste.

29 mars – PAKISTAN : massacre d'enfants à LAHORE. 92 personnes dont 29 enfants sont morts et des centaines de blessés. La minorité chrétienne était visée par un groupe dissident des talibans pakistanais.

Vague de soutiens à Florence HARTMANN. L'ex-journaliste est détenue dans une prison de LA HAYE pour « outrage au tribunal ».

Des « MOLENBEEK » en France : les propos de Patrick KANNER agitent la gauche.

La « transaction pénale » retirée du projet de loi « SAPIN II ». La mesure devait permettre à des entreprises mises en cause dans des affaires de corruption d'échapper à une sanction pénale en s'acquittant d'une amende.

Décès de Jean-Jacques PROMSY ancien Président du groupe MIALET, membre du Conseil d'Administration de la FARAPEJ jusqu'en 2007.

30 mars – Scandale des abattoirs : l'industrie de la cruauté envers les animaux. L'abattoir de MAULEON-LICHARRE au pays basque est désormais sur la sellette. L'association L214 (article du Code rural qui reconnaît les animaux comme êtres sensibles) a diffusé une nouvelle vidéo. L'association fondée en 2008 souhaite l'abolition de toute exploitation animale. Elle emploie 13 salariés, 12.000 adhérents, 60.000 euros de budget de fonctionnement. Comme l'a dit GANDHI « on reconnaît le degré de civilisation d'un peuple à la manière dont il traite ses animaux ».

Polémique sur la « centaine » de MOLENBEEK français d'après Patrick KANNER. « Le basculement djihadiste n'est pas spécifique aux cités HLM » d'après Marie Noëlle LIENEMANN Vice-présidente de l'Union Sociale pour l'Habitat.

« Tony l'anguille » à 76 ans de retour au tribunal. Figure du banditisme reconverti dans le polar, il est jugé pour un projet de braquage.

Michel SAPIN rengaine l'arme de la transaction pénale. Une seule entreprise a été condamnée en 15 ans : TOTAL 750.000 euros pour le scandale Pétrole contre nourriture en IRAK. Le texte de la loi « SAPIN II » entend mettre la France aux standards de la lutte anticorruption.

VERVIERS « cellule souche » des attentats de PARIS et de BRUXELLES. La galaxie djihadiste des attaques vient d'un réseau créé par ABAAOUD et démantelé le 15 janvier 2015.

31 mars – Florence HARTMANN libérée après 5 jours passés dans la prison de l'ONU. « A partir d'un principe sain, celui de la protection des sources, nous en sommes arrivés à l'absurde » Claude JORDA ancien Président du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie.

Le Lycée Alfred-Nobel de Clichy-sous-Bois parvient à faire mentir les déterminismes sociaux en accompagnant davantage les élèves. « Il faut donner de soi, prendre à part les élèves en difficulté, mais aussi écouter, valoriser. Nos élèves en ont besoin » Un professeur du Lycée.

Renaud EPSTEIN, sociologue, spécialiste des quartiers « les pouvoirs publics agissent à l'aveugle contre la radicalisation ». Il est trompeur d'associer banlieues et djihadisme. Il y a une grande diversité de profils parmi les djihadistes.